

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 11 avril 2018

L'an deux mil dix-huit et le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 4 avril 2018, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Lilian GAILLARDET, Michel MALBET, Philippe PECASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Delphine LESCOSTEREYRES et Constance MAUGENET.

Excusés représentés : M. Pierre DIBON (pouvoir donné à Mme Sandrine BUSSIRON) et Mme MONTAUZER MERDY Nelly (pouvoir donné à M. Thierry AIMÉ).

Absente excusée : Mme Céline LAFITTE.

Madame Pauline DELRIEU a été élue secrétaire.

Objet : **Vote du budget primitif 2018 – Budget principal de la Commune de GUICHE**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire,

VOTE à l'unanimité, les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2018 :

- Fonctionnement
 - Dépenses : 1 825 500,00 €
 - Recettes : 1 825 500,00 €
- Investissement
 - Dépenses : 1 527 189,00 €
 - Recettes : 1 583 868,00 €

	Pour rappel, total du budget :	
<u>Fonctionnement</u>		
- Dépenses	: 1 825 500,00 €	
- Recettes	: 1 825 500,00 €	
<u>Investissement</u>		
- Dépenses	: 1 642 000,00 €	(dont 114 811,00 € de RAR)
- Recettes	: 1 642 000,00 €	(dont 58 132,00 € de RAR)

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 14
Nombre de votes POUR : 14
CONTRE : 0

Fait et délibéré à GUICHE, le 11 avril 2018

Le Maire,

Reçu par Contrôle de légalité, le 27 AVR. 2018
Affiché le 23 AVR. 2018



Jean Yves BUSSIRON